



# L'incontrôlable INSURGEE

**L'info des cheminot-es de l'ESV TGV Paris Sud Est**

## ICESR: Une avancée grâce à SUD-Rail!

La délégation SUD-Rail a été reçue en DCI le 16 février car nous estimions qu'il y avait plusieurs problèmes concernant le versement de cette indemnité:

- ⇒ Modalités de versement de l'ICESR pour les sédentaires et les ASCT.
- ⇒ Critères d'attributions de celle-ci pour tous les agents.

Après avoir fait durer la DCI pendant plus d'une semaine, la direction nous reçoit à nouveau le mercredi 24 février avec de nouveaux éléments:

Montant journalier de l'indemnité compensatrice exceptionnelle de service restreint

FILIERE	SPECIALITE	QUAL. A	QUAL. B	QUAL. C	QUAL. D	QUAL. E	QUAL. F
Commerciale	Autres	7,16 €	7,81 €	7,99 €	5,02 €	4,53 €	3,91 €
	Trains	9,78 €	12,81 €	17,84 €	21,49 €	8,14 €	9,46 €
Transport - Mouvement	Mouvement	-	8,33 €	11,39 €	11,73 €	10,02 €	9,02 €
	Manœuvre	8,60 €	8,85 €	10,52 €	-	-	-
	Conducteur loco	-	9,12 €	12,15 €	-	-	-

### Pour les sédentaires :

La direction voulait faire au prorata mais au final rien ne change. L'ICESR continue d'être versée comme jusqu'à présent et cela, tant temps qu'il y aura des journées de service modifiées avec perte d'Élément Variable de Solde (EVS). Ci-joint, le tableau qu'utilise la direction pour verser l'indemnité. Pour rappel, celle-ci est versée uniquement sur les journées où les horaires sont modifiés engendrant une perte d'EVS (ex: Agent de vente en horaire initial, 13h30-21h15 se retrouve en horaire modifié de 10h30-18h15 donc pour chacune de ses journées travaillées, il touchera l'indemnité).

Pour la période du 6 novembre au 13 décembre 2020, l'indemnité journalière appliquée serait la même pour tout le monde par journée modifiée ayant entraîné une perte d'EVS (11€39 pour les exécutions et 11€73 pour les maitrises). A partir du 14 décembre, celle-ci serait de :

- 7€99 pour les exécutions pure ventes,
- 5,02€ pour les maitrises à la vente
- 11€39 pour les exécutions escale/mixité
- 11€73 pour les maitrises à l'escale et la mixité.

**Vérifiez vos fiches de paie de Janvier et Février car l'indemnité n'a pas été versée en intégralité en Janvier. Malgré le fait que la direction nous avait dit que cela serait régularisée sur la paye de Février, nous avons déjà pu constater que ce n'était pas le cas. En cas de doute ou de besoin, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un.e délégué.e ou d'un.e militant.e SUD-Rail. Ce n'est clairement pas la direction qui reviendra vers vous pour vous dire qu'il y a eu un raté...**

**Pour les roulants :**

La direction a versé l'ICESR sur les journées travaillées modifiées et qui engendraient moins d'EVS que la journée initialement prévue. L'indemnité de RHR a été versée sur les journées en demi-tours (hors roulement).

Grâce à notre DCI, la direction de l'ESV TGV PSE est obligée de revoir sa copie et de faire une régularisation qui devrait apparaître sur la paie de mars :

Pour chaque période des deux confinements, c'est chaque journée modifiée qui doit être primée. Entre les deux confinements, et jusqu'à aujourd'hui, la direction, par contre, ne veut appliquer cette indemnité que sur les journées modifiées entraînant une perte d'EVS.

La délégation SUD-Rail a remarqué que ce n'était pas le cas notamment pour les tournées du roulement SVI limitées à Modane depuis Novembre 2020 qui entraînent une perte d'EVS et qui ne bénéficient pas d'ICESR non plus.

***Les régularisations se feront donc en fonction des journées travaillées éligibles à l'ICESR qui n'ont pas été payées donc difficile à contrôler sans les 2P5, grilles de roulement et fiches de paie sur la période.... Une usine à gaz pour chercher à nous perdre.***

À partir du 1er mars 2021, un calage entre la SA Voyages et les établissements sera fait pour un traitement uniforme entre tous les agents sur le territoire.

Pour SUD-Rail, il est totalement inadmissible que la direction de l'ESV s'amuse à interpréter la note Voyages RH qui stipule que cette indemnité s'applique sur chaque journée modifiée pour assurer une rémunération globale avoisinant les 90%.

Grâce à SUD-Rail, la revalorisation va être faite mais le compte n'y est toujours pas alors que les agents triment depuis le début de la pandémie.

Les cheminotes et cheminots ont toujours répondu présent.es pour assurer la mission de service public.

La direction, elle, est à la traîne pour verser ce qu'elle nous doit ! Une honte alors qu'elle reçoit les indemnités de l'Etat en temps et en heure !

***VERIFIEZ VOS FICHES DE PAYE ET CONTACTEZ VOS ELUS ET RPX POUR FAIRE  
REMONTER LES ANOMALIES.***

**Vos contact SUD-Rail**

Johanna Malakoff (UO Vente) : 07 81 57 09 89

Flavien Mourlam (UO Vente) : 06 28 62 31 36

Patrick Karneeff (UO Vente) : 06 13 22 35 58

Laëtitia Bouchet (UO Escale) : 06 19 98 38 16

Francine Dorange (UO Train) : 06 14 01 54 14

Mélanie Levezit (UO Vente) : 06 14 23 66 20

Rénauld Szpitalnik (UO Train) : 06 12 97 88 63